

FEUILLETON.

PAUVRE FILLE.

Un silence profond succéda à son appel; mais ayant frappé un second coup, on lui répondit de l'intérieur de la maison quelques mots inintelligibles, qui eurent pour effet de le rassurer, tant la voix qui les énonçait était basse et lugubre. Alors la jeune fille, au comble de l'effroi, vint pour ainsi dire tomber sur le seuil de la maison de son père, en appelant à grande voix son nom. Reboulat n'ouvrit sa porte qu'après avoir demeuré par trois fois à Jeannette si c'était bien elle qui désirait entrer.

O mon père, lui dit-elle, lorsqu'enfin, il se fut décidé à l'introduire, ô mon père, ou êtes-vous? Venez à moi, je me meurs. Vous ne savez donc pas qu'un homme est là-haut, qui rôde dans la mansarde? J'ai entendu ses plaintes et j'ai reconnu, en dépit de l'obscurité, le visage du fermier des Grands-Ormeaux. Appelez Jérôme, nous irons ensemble lui porter secours. Je n'en ai pas eu le courage toute seule. Mon père! pourquoi ce silence? Répondez-moi, je vous en prie, dit-elle.

Mais Reboulat ne répondit pas, et Jeannette, de plus en plus effrayée, n'osa pas avancer dans la chambre silencieuse et se précipita comme un tonneau. Retourner dehors lui semblait impossible, elle craignait d'entendre de nouveau les plaintes du mourant, et les accents lugubres de la voix qui lui avait répondu chez Jérôme. Enfin, après quelques minutes passées dans l'attente affreuse, elle parvint à reconnaître assez les objets qui l'environnaient, pour aller jusqu'au foyer et ramener les charbons éteints. A peine le premier jet de la flamme eut-elle éclairé l'appartement qu'elle vit Reboulat, pale comme un spectre, se lever vivement d'un coin où il s'était caché pour venir fermer la porte de la maison au verrou. La jeune fille, l'âme remplie d'une peine dont elle sentait la douleur sans en définir la cause, s'approcha de son père en lui passant un bras autour du cou, et en appuyant sa tête sur sa poitrine.

O mon cher père, lui dit-elle, qu'avez-vous donc de si affreux à m'apprendre, que vous ne me répondez pas? Dites-moi, dites-moi, qu'est-il arrivé en mon absence? Je vous en conjure, dites-moi, qu'est-il arrivé?

Reboulat essaya d'articuler quelques mots, qui s'arrêtèrent dans son gosier sans pouvoir en sortir. Le tremblement de tous ses membres indiquait qu'il lui fallait faire un effort suprême de volonté pour arriver à donner cette réponse qu'il réclamait de lui avec tant d'instances. Cependant, après quelques efforts infructueux, le sabotier ayant concentré toutes ses forces, dit en s'affaissant sur lui-même, malgré l'étreinte de sa fille: Jeannette, Jeannette, je ne suis pas coupable, c'est Jérôme qui est l'assassin.

Un murmure d'assassinat résonna à la pauvre jeune fille, comme égarée par la terreur, en essayant de reculer son pied, vous n'êtes pas l'assassin, dites-moi, dites-moi, pourquoi donc alors êtes-vous tout couvert de sang? demanda-t-elle en s'éloignant involontairement de l'auteur de ses jours encore coulé à terre.

Mais elle ne reconnaissait impuissante à reproduire dans toute leur horreur et leur vérité les sentiments par lesquels passa l'âme de Jeannette durant cette horrible nuit où elle apprit de son père les détails de l'attentat commis par Jérôme sur un fermier des environs, et la part que Reboulat y avait prise, poussé par la crainte que lui inspirait le meurtre. Il raconta à sa fille, que, dans la matinée de ce même jour, où Jeannette avait passé, en sortant de son travail, quelques minutes si délicieusement occupées entre son fiancé et sa mère, le fermier des Grands-Ormeaux était venu au ravin avertir François Jérôme que sa mère dé irait la voir, parce qu'elle était malade; qu'en conséquence, il lui offrait de l'emmenner avec sa petite fille dans sa charrette, et ne le ramener toutes les deux le soir même.

L'habitation de la mère de François était voisine de la ferme des Grands-Ormeaux. Celle-ci monta dans la voiture du fermier, sans de mander à Jérôme, si cet arrangement lui convenait. La chose était assez naturelle pour se passer ainsi. Jérôme la vit partir d'un œil mécontent, et demeura soucieux contre son habitude toute la journée. Vers le soir, le fermier revint sans sa voiture au bourg François; il avait eu affaire au bourg, disait-il, la femme de Jérôme était restée coucher chez sa mère, le fermier ajouta, en souhaitant le bonsoir, qu'il était pressé de retourner chez lui. Jérôme le retint en lui proposant une partie de cartes, que le fermier accepta.

Il jouèrent assés longtemps environ deux heures, ajouta Reboulat; pendant ce temps, la nuit était venue. Jérôme perdait cinq francs, ce qui paraissait le mettre en fureur; je ne l'avais jamais vu dans un pareil état. Lorsque la pendule sonna huit heures; le fermier voulut se lever de table. C'est assez joué, dit-il, bonsoir; il faut que je retourne aux Grands-Ormeaux, adieu. Tu me donneras bien encore une revanche, lui répondit Jérôme, que le départ de son partenaire n'avait contrarié hors de raisons.

Non, lui répondit celui-ci, il sera tard quand j'arriverais à la maison; le temps est mauvais, il faut que je rentre. — Alors, tu es un capon, répartit Jérôme. — Caboc, soit, dit le fermier en frappant un coup de poing sur la table; je veux m'en aller, et je m'en irai, emmenant-tu, avec tes cinq francs dans ma poche encore, mauvais coucheur. A cette injure les yeux de Jérôme brillèrent comme de éclairs.

Ah! tu me nargues par-dessus le marché? répliqua-t-il. Ah! tu te gaussez de moi, double voleur. Puis, ayant son tranchet sous la main, il s'en servit pour frapper le fermier à la nuque. Le coup fut si rude, que la tête retomba alourdie sur la table près de laquelle le fermier était assis. Jérôme voyant sa victime hors d'état de se défendre, prit son maillet pour l'achever. Je voulus m'opposer à cette action, mais il me repoussa violemment. Ce moment de répit, quoique court, avait donné au fermier la force de revenir un peu de son étourdissement et cherchant à se défendre des coups de Jérôme, il lui reprocha en même temps une injuste rancune. J'ai compris alors qu'ils s'en voulaient depuis bien des années, mais le sujet de leur haine m'échappa, car Jérôme, debout et du reste plus fort que le fermier, l'eut bientôt mis hors d'état de répondre.

O mon père, interrompit Jeannette, pourquoi ne vous êtes pas joint au fermier?

Pourquoi ne l'avez-vous pas défendu des coups de Jérôme? Hélas! ma fille, lui répondit Reboulat, tu ne sais donc pas que, depuis que je suis devenu le voisin de Jérôme, je n'ai pas cessé un seul jour de le craindre; j'ai été lâche, ce soir; que veux-tu? je tremblais, j'avais peur pour moi-même; Jérôme me menaçait, je savais ce dont il était capable, et il a profité de la terreur qui m'envahissait pour me forcer de l'aider à porter le fermier, respirant encore, dans le trou de marne. Nous l'y avons jeté ensemble. Je suis un homme perdu, vois-tu, Jeannette. Jérôme, s'il est arrêté, me dénoncera comme le seul coupable, c'est sûr; d'une manière ou d'une autre je n'en réchapperai pas. Ma fille, aide-moi à me sauver!... On me tuera, Jeannette!...

Les dents de Reboulat claquaient dans sa bouche, sa peau était livide. Penchée vers lui, sa fille cherchait à le reconforter par ses caresses.

Une heure plus tard, Jeannette entr'ouvrit bien doucement la porte de sa maison; la lune pâle et blafarde était à moitié cachée par des gros nuages gris; quelques flocons de neige flottaient dans l'air, balayés par le vent, et on n'entendait d'autre bruit dans le ravin que celui du frottement des branches du vieux saule, qui battaient les unes contre les autres les longues verges de leurs rameaux sans feuilles. Reboulat, vêtu de ses habits des dimanches, avait mis une besace pleine de pain en sautoir sur son épaule droite, et disait à Jeannette,

tout en franchissant le seuil de sa demeure: — N'oublie pas, ma fille, de m'apporter du pain dans trois jours; je serai dans les bois du Marquis, au chêne tordu, je t'attendrai là! Adieu, si on t'interroge, tu diras que je suis parti pour aller chez ton oncle, depuis ce matin.

— Oui, père répondit la jeune fille, en l'embrassant et en refermant la porte. — Adieu, adieu, Jeannette! dit Reboulat d'une voix lamentable, et en s'éloignant. Lorsque parut le jour, la jeune fille vit, avec une sorte de joie, la terre couverte de neige; elle pensait que les traces de son père seraient moins faciles à trouver en cas de recherches, et se dit aussi que le mauvais temps empêcherait le cadavre du fermier d'être découvert tout de suite; que ces circonstances réunies parviendraient peut-être à sauver le coupable Jérôme, Jérôme pour qui Jeannette avait une profonde affection, n'ayant reçu de sa part que de bons procédés. Le sabotier, au rebours de sa femme aimait et choyait la fille de son voisin.

Les habits de Reboulat étaient encore à terre. Jeannette éprouvait une répugnance extrême pour toucher à ces vêtements tout imprégnés du sang du malheureux fermier. Cependant, elle se décida, par prudence, à les mettre en paquet, afin de les descendre à la cave. Elle frémit en se voyant elle-même couverte de sang. Son fichu, son tablier s'étaient tachés au contact de son père; elle s'en dé pouilla en tremblant, elles joignit aux vêtements de Reboulat, avant de les enfouir tous au fond d'un vieux tonneau; puis, elle réfléchit que son absence au bourg serait remarquée, si elle ne s'y rendait pas pour y travailler comme à l'ordinaire. Malgré la faiblesse qu'elle éprouvait dans les organes, elle s'habilla avec quelque soin, passa derrière la maison pour en sortir sans être aperçue de Jérôme, et, en dépit de la neige qui lui montait jusqu'aux chevilles, elle arriva au bourg au premier coup de la messe. Songeant alors qu'elle était trop tôt pour se présenter chez ses pratiques, elle se rendit à l'église, et s'y blottit dans un coin des plus obscurs. Là, agenouillée en face de Tout-Puissant, la pauvre fille demanda avec ferveur l'assistance du Ciel pour subir avec courage les différentes épreuves qui l'attendaient. Se trouvant un peu reconfortée par la prière, Jeannette expliqua la peur de son visage aux gens chez qui elle était en tournée, par le froid trop vif qu'elle avait bravé de grand matin. Tout en faisant courir son aiguille, elle avait une peine extrême à retenir les mouvements nerveux, les soubresauts qui lui échappaient au moindre bruit qui arrivait du dehors. Son visage si pâle d'abord, s'était empourpré des couleurs de la fièvre, ses artères battaient à se rompre, et la peur qu'elle avait de trahir son malaise menaçait d'en donner le soupçon à son entourage.

Il était environ une heure de l'après-midi, quand un roulier maladroît, ayant versé près des marnières, y fit découvrir le cadavre du malheureux fermier des Grands-Ormeaux. Les nombreuses blessures dont son corps était meurtri jetèrent l'épouvante dans tous les cœurs. La petite population du bourg de B..... s'émut d'un même sentiment; le maire dépêcha son adjoint à la ville voisine pour avertir la justice, en même temps qu'un autre émissaire partait pour la ferme, afin d'y apprendre l'affreux crime qui venait d'être commis sur son principal habitant. La pauvre Jeannette qui se préparait, depuis le matin, à recevoir sans rougir ni trembler, la nouvelle de la découverte du meurtre, soutint assez bravement les regards de la foule qui se pressait chez le maire, après l'événement; d'ailleurs, personne songeait à elle ni à son père, pas même le maréchal-ferrant, lorsqu'il déclara avoir vu, la veille au soir, le fermier descendre aux maisonnettes du ravin.

Jérôme et Reboulat dirent bien à quelle heure ils l'ont quitté, ajouta-t-il. Sa pensée, pas plus que celle d'aucun des assistants ne pouvait concevoir des soupçons sur les sabotiers qui jouissaient de l'estime publique. Le bourg de B..... n'étant situé qu'à deux lieues de la grande ville, la justice put donc y faire un transport le jour même ou elle fut avertie de l'assassinat du fermier. Le crime étant flagrant, l'enquête commença tout de suite, et la déclaration du maréchal-ferrant, coïncidant avec celle des gens de la ferme, qui rapportaient que leur maître avait du, le soir même de sa mort, aller chez Jérôme, les hommes de loi descendirent aux maisonnettes du ravin. Quelques gouttes d'une eau rousse encore visibles sur le plancher mal lavé de la maison de Jérôme, suffirent pour décider son arrestation; les perquisitions qu'on fit ensuite chez lui ne laissèrent aucun doute sur sa culpabilité, et les vêtements de Reboulat qu'on découvrit dans le tonneau au fond duquel Jeannette les avait cachés, firent mettre les gendarmes à la poursuite de ce dernier. Jeannette fut aussi soupçonnée de complicité dans le crime affreux qui avait coûté la vie au fermier des Grands-Ormeaux. Le fichu et le tablier de la pauvre enfant fournissaient une preuve trop accablante, pour qu'il fut possible de lui éviter la prison. Elle fut donc arrêtée chez le maire de B..... où elle était encore, et conduite à la maison de ce genre de la ville voisine, en compagnie de Jérôme.

Un individu de Pont-Hubert, (Aube), ivrogne fiévreux, vient de se suicider dans des circonstances bizarres. Il s'est tiré un coup de fusil en pleine poitrine, après avoir pris soin de se placer de telle sorte que son corps tombât dans un cercueil qu'il avait fait faire. Ses dernières volontés sont ainsi conçues: "Je veux être enterré civilement; je veux que tous les amis qui suivront mon convoi soient en tenue de dimanche. En allant au cimetière, ils chanteront le Chant du départ; et y arrivant, ils entonneront la Marseillaise. Comme je ne veux pas fatiguer ceux qui me porteront, j'entends qu'on me traîne sur la route. Pour cela, on mettra des roulettes à mon cercueil.

La ville de Libérale, comté de Boston (Missouri), qui compte environ huit mille habitants, vient d'être presque complètement détruite par un incendie.

Tité a été fondé il y a quinze ans environ, par une secte religieuse, dont les membres s'appellent "libéralistes", considèrent comme outrage à Dieu d'élever une église ou un temple pour l'honneur. Aussi fut-il décidé, lors de la fondation de la nouvelle ville, qu'il n'y serait jamais construit d'église ou de temple.

On ignore quelle a été la cause de l'incendie qui vient de détruire Libérale, mais on l'attribue à la malveillance. De tout le quartier commercial il ne reste debout que l'entrepôt de M. M. Todd, Thompson & Co., et les bureaux d'une banque; les pertes matérielles sont énormes, et des centaines de familles se trouvent sans abri.

Des semaines se passèrent, sans qu'on parvint à retrouver le sabotier Reboulat, sa fuite indignait les habitants du bourg de B..... qui expliquaient le mutisme de Jeannette, par la crainte qu'avait la jeune fille, de compromettre, par un mot, le sort de son père.

Il existe un grand jardin. Tous ceux qui sont dehors veulent y entrer. Tous ceux qui sont dedans veulent en sortir. Tout ceux qui en sont sortis veulent y rentrer. Ce grand jardin c'est le mariage. Dans les allées peu de promeneurs. La foule gambade dans les plates-bandes, sans le moindre souci des règlements placardés à la porte. On s'y bat, on y danse, on s'y fait des visites dans les bosquets. Ceux qui n'ont pas le droit d'en sortir en sortent; ceux qui n'ont pas le droit d'y entrer y entrent. On s'y caresse et on s'y injurie, on s'y bat, on s'y tue!

Cet apologue merappelle une autre définition moins orientale, mais plus réaliste: Qu'est-ce que l'amour? un œuf frais. Et le mariage? un œuf dur. Et le divorce? un œuf pourri. Quelle omelette!

Also Dancing, Swinging and other amusements.

The managers intend holding a trotting and running meeting on the above date, when the following purses will be contested for: 1st. Three minutes race purse \$30. 2nd Green race 20. 3rd Running race, swoopstroke, 10. 4th Free for all, opened to trotters and pacers 50.

Entrance fee 10 per cent of purse. A horse distancing the field entitled to first money only. Purses divided as follows: 50 per cent to first; 25 per cent to second; 15 per cent to third and 10 per cent to fourth. National rules to govern, barring weights. The running race will be mile heats, best 2 in 3 1/2 saddle. Entrance closed at 1 P M day of race.

The meet will be strictly temperate there will be nothing intoxicating sold or allowed on the grounds. The saloons will be first class run under strictly temperate principles. The managers will endeavor to have one and all go home satisfied with having enjoyed one of the pleasantest afternoon known on such occasions. The amusements will begin at 12 o'clock, Races at 2 o'clock sharp.

ADMISSION TO GROUNDS, Gents 25 cents Ladies free. EDWARD O'CONNOR, Sec'y Tighish June 5th 1893.

J. J. GAUDET, Dealer in DRY GOODS, GROCERIES Boots and Shoes, etc etc

My motto: quick sales and small profits Correspondences solicited for country produce

MILL RIVER P. E. I

Destruotion d'une Ville sans Eglise.

La ville de Libérale, comté de Boston (Missouri), qui compte environ huit mille habitants, vient d'être presque complètement détruite par un incendie.

Tité a été fondé il y a quinze ans environ, par une secte religieuse, dont les membres s'appellent "libéralistes", considèrent comme outrage à Dieu d'élever une église ou un temple pour l'honneur. Aussi fut-il décidé, lors de la fondation de la nouvelle ville, qu'il n'y serait jamais construit d'église ou de temple.

On ignore quelle a été la cause de l'incendie qui vient de détruire Libérale, mais on l'attribue à la malveillance. De tout le quartier commercial il ne reste debout que l'entrepôt de M. M. Todd, Thompson & Co., et les bureaux d'une banque; les pertes matérielles sont énormes, et des centaines de familles se trouvent sans abri.

Des semaines se passèrent, sans qu'on parvint à retrouver le sabotier Reboulat, sa fuite indignait les habitants du bourg de B..... qui expliquaient le mutisme de Jeannette, par la crainte qu'avait la jeune fille, de compromettre, par un mot, le sort de son père.

Il existe un grand jardin. Tous ceux qui sont dehors veulent y entrer. Tous ceux qui sont dedans veulent en sortir. Tout ceux qui en sont sortis veulent y rentrer. Ce grand jardin c'est le mariage. Dans les allées peu de promeneurs. La foule gambade dans les plates-bandes, sans le moindre souci des règlements placardés à la porte. On s'y bat, on y danse, on s'y fait des visites dans les bosquets. Ceux qui n'ont pas le droit d'en sortir en sortent; ceux qui n'ont pas le droit d'y entrer y entrent. On s'y caresse et on s'y injurie, on s'y bat, on s'y tue!

Cet apologue merappelle une autre définition moins orientale, mais plus réaliste: Qu'est-ce que l'amour? un œuf frais. Et le mariage? un œuf dur. Et le divorce? un œuf pourri. Quelle omelette!

Also Dancing, Swinging and other amusements.

The managers intend holding a trotting and running meeting on the above date, when the following purses will be contested for: 1st. Three minutes race purse \$30. 2nd Green race 20. 3rd Running race, swoopstroke, 10. 4th Free for all, opened to trotters and pacers 50.

Entrance fee 10 per cent of purse. A horse distancing the field entitled to first money only. Purses divided as follows: 50 per cent to first; 25 per cent to second; 15 per cent to third and 10 per cent to fourth. National rules to govern, barring weights. The running race will be mile heats, best 2 in 3 1/2 saddle. Entrance closed at 1 P M day of race.

The meet will be strictly temperate there will be nothing intoxicating sold or allowed on the grounds. The saloons will be first class run under strictly temperate principles. The managers will endeavor to have one and all go home satisfied with having enjoyed one of the pleasantest afternoon known on such occasions. The amusements will begin at 12 o'clock, Races at 2 o'clock sharp.

ADMISSION TO GROUNDS, Gents 25 cents Ladies free. EDWARD O'CONNOR, Sec'y Tighish June 5th 1893.

J. J. GAUDET, Dealer in DRY GOODS, GROCERIES Boots and Shoes, etc etc

My motto: quick sales and small profits Correspondences solicited for country produce

MILL RIVER P. E. I

Money sent for free samples of LAMPS, STANBARD, BAZAR, etc. with convenient notes. The board of officers: two representatives Standard Fashion Co., 242 West 14th Street, New York.

Ripans Tabules relieve headache.

Money sent for free samples of LAMPS, STANBARD, BAZAR, etc. with convenient notes. The board of officers: two representatives Standard Fashion Co., 242 West 14th Street, New York.

Money sent for free samples of LAMPS, STANBARD, BAZAR, etc. with convenient notes. The board of officers: two representatives Standard Fashion Co., 242 West 14th Street, New York.

Money sent for free samples of LAMPS, STANBARD, BAZAR, etc. with convenient notes. The board of officers: two representatives Standard Fashion Co., 242 West 14th Street, New York.

Money sent for free samples of LAMPS, STANBARD, BAZAR, etc. with convenient notes. The board of officers: two representatives Standard Fashion Co., 242 West 14th Street, New York.

Money sent for free samples of LAMPS, STANBARD, BAZAR, etc. with convenient notes. The board of officers: two representatives Standard Fashion Co., 242 West 14th Street, New York.

Money sent for free samples of LAMPS, STANBARD, BAZAR, etc. with convenient notes. The board of officers: two representatives Standard Fashion Co., 242 West 14th Street, New York.

Money sent for free samples of LAMPS, STANBARD, BAZAR, etc. with convenient notes. The board of officers: two representatives Standard Fashion Co., 242 West 14th Street, New York.

Money sent for free samples of LAMPS, STANBARD, BAZAR, etc. with convenient notes. The board of officers: two representatives Standard Fashion Co., 242 West 14th Street, New York.

Money sent for free samples of LAMPS, STANBARD, BAZAR, etc. with convenient notes. The board of officers: two representatives Standard Fashion Co., 242 West 14th Street, New York.